

Sillans-la-Cascade, source inépuisable d'inspirations...





Chers Sillanais et Sillanaises,

Cette année a commencé par la grande opération appelée OLD ; Obligation Légale de Débroussaillage. En effet, l'été 2022 ayant été marquée par de nombreux incendies catastrophiques en France, l'état a enjoint les Préfets départementaux à faire appliquer drastiquement les règles en matière de débroussaillage afin de contribuer à la protection contre le risque d'incendie de forêt des personnes, des biens et des espaces naturels.

A cette fin, nous avons confié à notre Police Municipale la tâche de s'assurer que cette OLD soit respectée sur l'ensemble du territoire de la commune. Certains d'entre-vous auront donc reçu des courriers les enjoignant à faire exécuter les travaux nécessaires de débroussaillage ou d'élagage/abattage d'arbres.

Les terrains communaux sont soumis aux mêmes règles, vous avez donc pu observer le changement sur certaines parcelles de la commune. Au cours de cette année, le projet de création du Syndicat Mixte de la Piscine du Haut Var devrait se concrétiser, ainsi notre piscine communale deviendra une piscine inter-communale, gérée par le Syndicat Mixte auquel nous devons adhérer. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet dans les mois qui viennent.

Les travaux de construction du centre aéré et sportif vont démarrer en mars et devront se dérouler tout au long de l'année 2023, pour une ouverture prévue au printemps 2024.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal qui, je l'espère, retrace fidèlement la vie de notre village.

Votre maire,

Christophe CARRIERE,
Maire de Sillans-la-Cascade

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Christophe CARRIERE

COMITÉ DE RÉDACTION :

- Jean Pierre Renard
- Eric Renoult
- Jean Marc Béard
- Michelle Moreau
- Emilie Leprunier

PHOTOS :
Ville de Sillans-la-cascade,
DAKIN Communication Globale

MAIRE DE SILLANS :
Rue du Château
83690 Sillans-la-Cascade

Téléphone : 04 94 04 63 04
Télécopie : 04 98 05 03 19

Mail : mairie.sillans-la-cascade@wanadoo.fr
Web : www.sillans-la-cascade.fr
TIRAGE : 600 exemplaires

CONCEPTION GRAPHIQUE,
MISE EN PAGE & IMPRESSION :
DAKIN Communication Globale
Mail : contact@agencedakin.com
Web : www.agencedakin.com

Imprimé sur papier PEFC
(papier issu de forêts gérées durablement).





22
ASSOCIATIONS



09
JEUNESSE



10
INFOS
PRATIQUES



TRAVAUX 04



07
PROJETS



18
FESTIVITÉS
MAIRIE



10
ÉVÉNEMENTS



28
COMMERCES



29
ÉTAT CIVIL



30
CALENDRIER
DES
MANIFESTATIONS

PONT

Verrons-nous les travaux commencer cette année ? Rien de sûr au moment de la mise en page de ce Bulletin ! En premier lieu, ils vont commencer par l'abattage des micocouliers se situant sur la départementale.



ROND-POINT CARREFOUR DES REMPARTS DES REMPARTS



Début des travaux du rond-point, par la mise en place des fourreaux venant servir pour l'éclairage public ainsi que les différents coffrets pour la caisse parking des remparts, le boulodrome et l'oliveraie. Ces coffrets feront office d'apport en électricité aux normes, pour les différentes activités associatives se servant de ces lieux.



LIGNE HAUTE TENSION

EDF a lancé un vaste plan d'enfouissement des lignes haute tension sur le territoire, les lignes traversant notre commune devraient commencer à être enfouies à partir de 2024.

ECLAIRAGE PUBLIC

Notre réseau d'éclairage public, dont la gestion est confiée à Symielec Var, nous permet de bénéficier d'achats groupés d'électricité. Néanmoins les prix d'achat ayant notablement augmenté, nous avons mis en place un plan d'économie d'énergie, à commencer par le secteur de l'éclairage public.

Donc depuis le mois d'octobre l'éclairage nocturne est coupé de 22h00 à 5h00 du matin pour les voies extérieures au cœur village. Les travaux de remplacement des lampes à incandescence par des éclairages par LED ont commencé dans le centre du village.

Coût de l'opération 66 000€, subventionné par le Symielec à hauteur de 22 000€.

ECOLE

Le plan d'économie d'énergie concerne également l'école communale, dont les bâtiments sont très énergivores.

Des travaux d'isolation des murs intérieurs et extérieurs ont été effectués, le système de chauffage a été remplacé par une pompe à chaleur, qui permettra en outre de climatiser les bâtiments en période de températures élevées.

Pour une isolation optimale, les sous-plafonds et le changement de fenêtres seront effectués cette année.

Le coût des travaux s'élève à 115 000€, subventionné par l'état à hauteur de 86 000€.

DÉCHETTERIE

Les bennes à déchets installées provisoirement près de la piscine ont (enfin) disparues, bien qu'elles aient rendu service pendant quelques mois, il était temps de les supprimer, outre le visuel pas très accueillant pour une commune touristique, les nuisances étaient trop nombreuses ; va et viens, bruit, insalubrité, incivilités, etc...

La déchetterie est maintenant opérationnelle au sein du SIVOM, avec du personnel qualifié pour la gestion du tri sélectif.

GROUPE ÉLECTROGÈNE

Une grande peur s'étant installée dans le pays sur le risque de rupture d'approvisionnement d'énergie, l'état, via la préfecture, a enjoint les communes de mettre en place des mesures afin d'assurer la continuité des services publics et la sécurité des administrés ; incendie, urgences sanitaires, etc..

La commune a donc décidé de louer un groupe électrogène permettant en cas de coupure d'assurer la continuité des services communaux. Il a été installé sur le parvis de la Mairie.

Coût de l'opération : 15 000€.



VÉHICULE INCENDIE

La commune disposait d'un véhicule de première intervention sur feu depuis plus de 20 ans. La vétusté, les défaillances mécaniques récurrentes, ses faibles performances nous ont décidés à acquérir grâce à un financement de la Région, un nouveau véhicule plus performant. Il est opérationnel depuis cet été et a déjà rendu service pour l'incendie d'un PAV ordures ménagères au chemin des Enfants. Les agents communaux de service ce jour-là ont pu grâce à notre véhicule contenir le feu en attendant les pompiers.



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RCSC)

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne notamment que la sécurité civile est l'affaire de tous. Elle rappelle que si l'État est le garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale. Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « réserve communale de sécurité civile », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire. Cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

La commune a donc décidé la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), chargée d'apporter son concours au maire en matière :

- d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune ;
- de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres ;
- d'appui logistique et de rétablissement des activités.

Un arrêté municipal en précisera les missions et l'organisation.

CHEMIN DE ROQUE ROUSSE

Le projet de reprise des réseaux d'eau vétustes nous a conduit à reprendre également la voirie et des réseaux secs sur le Chemin de Roque Rousse, depuis la route départementale 22 au droit du Chemin d'Aups vont être réalisés cette année. Ces travaux permettent également d'intégrer les extensions du réseau d'électricité demandées par les permis de construire délivrés. Un dossier de prédéfinition du projet a été réalisé par le Symiélec Var.

Les travaux peuvent être résumé comme suit : rénovation des canalisations d'eau, mise en place des différentes réservations souterraines pour l'électricité et le déplacement futur du transformateur près de la départementale.

Coût de l'opération : 225 000€ dont 80 000€ de subvention de DPVa.



OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le changement climatique que nous subissons de plein fouet se traduit par une augmentation constante de chaleur et une sécheresse extrême particulièrement dans le Haut Var.

Les climatologues prévoient encore une **année sèche pour 2023**.

En conséquence le **risque d'incendie** va croissant et l'«OLD» (obligation légale de débroussaillage), qui date de 2015, n'est pas seulement une obligation mais une **nécessité afin de sauvegarder nos biens en cas d'incendie**.

On entend par débroussaillage les opérations dont l'objectif est de **diminuer l'intensité** et de **limiter la propagation des incendies** par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupes.

Le maintien en état débroussaillé **doit être assuré chaque année avant la saison estivale** et en tout état de cause au plus tard le **15 juin** (extrait de l'arrêté préfectoral du 20 avril 2011 disponible sur la page "l'obligation de débroussailler").

Sous les injonctions préfectorales nous avons donc entamé une campagne de débroussaillage qui s'applique à tous, **privés et public**.

Le but de cette campagne est de vous informer, de vous accompagner, de vous conseiller et aussi de vous rappeler les sanctions encourues en cas de non application des consignes réglementaires.

L'objectif de cette obligation est **d'éviter que vos maisons et bâtiments ne soient détruits**.

Les moyens de lutte consacrés à la protection des biens se fait alors au détriment de l'extinction de l'incendie lui laissant ainsi la possibilité de s'étendre.

Vous trouverez en Mairie la fiche pratique pour débroussailler correctement.

Contact : 06 64 57 56 46

Pour aller plus loin :

- www.var.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_debroussaillage_30_3_2015.pdf
- cofor83.fr/incendies/protection-des-biens-et-des-personnes
- www.prevention-incendie-foret.com/connaître-les-regles-debroussaillage



EMPLOI DU FEU

Le département du Var est particulièrement exposé au risque d'incendie de forêt.

L'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 interdit le brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département et régit strictement l'emploi du feu. A Sillans la cascade vous avez le privilège d'avoir à votre disposition une aire de dépôts de déchets végétaux, située près du camping. Nous vous encourageons fortement à choisir ce moyen.

Dans le cadre du débroussaillage obligatoire, l'élimination par brûlage des déchets verts ainsi produits est autorisée à certaines périodes et sous certaines conditions :

En période verte :

- sauf les jours où le vent souffle à plus de 40 km/h
- les jours de pic de pollution atmosphérique.

En période Orange : après déclaration en mairie.

Dans tous les cas, se renseigner en mairie ou consulter le site internet de la Préfecture du Var.

Des règles de sécurité à observer impérativement lorsque j'allume un feu.

Tout emploi du feu à l'intérieur ou à proximité d'une forêt, lorsqu'il est autorisé, doit être mis en œuvre en respectant scrupuleusement les préconisations suivantes :

- n'allumer de feu qu'en l'absence de vent en période rouge et orange, ou par vent inférieur à 40 km/h en période verte, et en dehors de tout pic de pollution de l'air.
- uniquement entre 8h et 16h30.
- les foyers ne doivent pas être situés à l'aplomb des arbres.
- les tas ne doivent pas dépasser 2 mètres de diamètre sur 1 mètre de hauteur et doivent être entourés d'une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum.
- les feux doivent être surveillés en permanence par des personnes équipées de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment.
- procéder en fin d'opération à l'extinction totale des foyers uniquement par « noyage » et s'assurer de l'extinction totale des foyers avant de quitter les lieux.

Texte complet

<https://www.var.gouv.fr/reglementation-de-l-emploi-du-feu-dans-le-var-a1271.html>

CENTRE SPORTS ET LOISIRS

C'est parti ! Ce projet annoncé dans notre programme électoral va voir le jour cette année.

Installé dans l'aile Est du château, il accueillera :

- Plusieurs espaces dédiés aux enfants pour le centre aéré,
- une salle de sport ouverte à tous équipée d'un mur d'escalade, et d'équipements de cardio-training.

Les travaux démarreront en mars 2023 et devraient être terminés pour le printemps 2024.

Les travaux consistent en la réhabilitation complète de cette partie du bâtiment communal ; Toiture, planchers, isolation, électricité, chauffage, ascenseur, escalier de secours.

Montant de l'opération 930 000€.

Financement :

- Etat (DETR) : 240 000€
- Département : 300 000€
- DPVa : 80 000€
- CAF : 120 000€
- Commune : 190 000€

PARC DE JEUX POUR ENFANTS

Dans le cadre de la construction du centre aéré, aménager un parc de jeux dans les jardins du château. Celui-ci sera utilisé prioritairement par les enfants du centre aéré et ouvert à tous.

Le parc sera **sécurisé et équipé** pour cette année de 3 jeux, et complété les prochaines années par d'autres jeux et d'équipements de cardio-training pour les grands.





PISCINE DU HAUT VAR

En 2022 nous avons lancé une étude pour la **réhabilitation de la piscine de Sillans** par un cabinet spécialisé. Le rapport d'étude nous a été présenté en septembre.

L'étude a porté sur l'ampleur des travaux compte-tenu de l'état actuel du bâtiment, de sa mise en conformité aux normes, de la prise en compte des nouvelles pratiques d'apprentissage et de pratiques des sports aquatiques, pour les enfants comme pour les adultes.

C'est un projet conséquent de 5,3 M€, pouvant être subventionné à 50%.

Bien évidemment ce projet intègre toutes les nouvelles technologies concernant les économies d'énergie ; chaudière bio-masse, panneaux photovoltaïques, récupération de chaleur, etc...

Il sera aménagé en conservant le **bassin actuel** qui est en bon état, intégrera un **petit bassin pour enfants et bébés nageurs et des jeux d'eau extérieurs.**

Comme nous nous y étions engagés ce projet ne pourrait voir le jour qu'à travers la création d'un Syndicat qui en assurera la gestion, la piscine de Sillans devenant la piscine du « Haut Var », regroupant au moins 10 communes, permettant que l'effort financier à consentir pour chacune soit tout à fait acceptable.

C'est ce projet qui a été présenté au cours d'une réunion regroupant de nombreux maires de communes proches (Cotignac, Salernes, Pontevès, Villecroze, Tourtour, Régusse, Artignosc, Ampus, Sillans), certains n'ont pu être présents mais sont acquis au projet, d'autres vont nous rejoindre.

L'accueil a été très favorable, et nous avons en commun décidé de poursuivre et d'approfondir ce projet de piscine du Haut Var.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet.

ÉCOLES

NOUVEAUX

L'école accueille cette année 68 enfants contre 58 l'année précédente. Ils sont répartis dans les trois classes.

En maternelle : 25 enfants avec le directeur **Monsieur Guichard Hervé**

En CP CE1 : 15 enfants avec **Madame Cécile Gabellini**

En CE2, CM1, CM2 : 28 enfants avec **Johanna Roman**



Notre employé municipal Sonia Narciso est partie pour de nouvelles aventures professionnelles en fin d'année.

Elodie Bijard, qui l'a remplacé, s'occupe des enfants durant la pause méridienne (cantine et cour) ainsi que les mercredis et le centre aéré.

Le centre aéré permet d'accueillir 24

enfants par semaine durant les vacances d'été. Un jeune animateur Vincent est revenu travailler auprès de Robert pour la 2^{ème} année consécutive en plus de Sonia. Les sorties et activités se sont succédées (lac, mer, parc aquatique, zoo, etc..) pour le plus grand plaisir des enfants et des animateurs.

S. Leclercq



TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

Symptômes adaptés à la téléconsultation

AFFECTIONS ORL

Fièvre
Maux de tête
Maux de gorge / Toux
Écoulement
Congestion nasale
Douleur pulsatile à l'oreille

AFFECTIONS DERMATOLOGIQUES

Acné / Éruption cutanée
Piqûre d'insecte
Prurit / Démangeaison
Eczéma et psoriasis
Mycose / Verrue

TROUBLES DIGESTIFS

Constipation
Diarrhée
Nausées
Vomissement
Douleur abdominale
Brûlures d'estomac et reflux

Cas d'usages à traiter en téléconsultation

 Infection urinaire Cystite	 Absès dentaire Rage de dent	 Otitis Bouchon d'oreille	 Affection ophtalmique légère	 Renouvellement d'ordonnance	 Renouvellement de pilule contraceptive
 Allergie	 Orthèse Contention	 Aide au sevrage tabagique	 Piqûre de tiques	 Examen complémentaire Séances de kiné	 Départ en voyage - trousse médicale, vaccin

Les contre-indications à la téléconsultation

Le médecin est libre de ses prescriptions qui seront celles qu'il estime les plus appropriées en la circonstance. Article 8 (R.4127) du code de la santé publique.

 Ordonnance sécurisée	 Enfant de moins de 3 ans	 Certificat d'aptitude	 Prolongation d'arrêt de travail
-----------------------------	---------------------------------	------------------------------	--

LA BORNE DE TÉLÉMÉDECINE

Depuis le 25 octobre vous pouvez consulter un médecin en ligne à partir d'une borne de télé-médecine installée dans un local dédié au rez de chaussée de la mairie.

Cette borne est accessible les jours ouvrés du **lundi au vendredi** de **9h00 à 11h00** et de **14h00 à 16h30**. Un agent communal vous accompagne pour les premiers pas de connexion à la borne. La discrétion et la confidentialité sont assurés.

Nous rappelons qu'il est nécessaire de disposer : D'un téléphone portable afin de recevoir le code confidentiel permettant la connexion en ligne. De sa carte Vitale. Et si nécessaire d'une carte bancaire.

Support : 01 86 65 55 15 | contact@medadom.com

MEDADOM N'EST PAS UN SERVICE D'URGENCE. EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15



SALON DES ORCHIDÉES

Toujours un grand succès pour le salon des orchidées organisé par le syndicat d'initiative.

Virginie Renoult œuvre depuis des années avec Danielle Berry pour cette belle manifestation qui rassemble producteurs et vendeurs de fleurs.

Malheureusement le salon 2023 n'aura pas lieu, les horticulteurs et différents exposants, touchés de plein fouet par la crise énergétique, n'ont pas répondu présent à notre invitation.

En espérant des jours meilleurs pour eux, nous essayerons de nouveau en 2024.



LES EXPOSITIONS AU CHÂTEAU

Les expositions au Château n'auront pas lieu en 2023, en effet les travaux de restauration du bâtiment et création du centre aéré dans les anciennes écuries et au-dessus de la salle d'exposition commencent en mars pour se terminer en décembre 2023.

En attendant vous pourrez me retrouver avec mon travail artistique sur la grand place à partir du mois d'avril en collaboration avec l'association kai zen.

En projet également des conférences en plein air deux fois par mois, sur la grand place, sur de multiples sujets, les Sillannais ont des passions et des talents à nous faire partager.

Malgré les travaux il y aura de multiples festivités organisées aussi bien par la Mairie que par les associations, vous pourrez les découvrir dans le calendrier à la fin du journal ou sur le site de la Mairie.

Vous retrouverez les expos au château et tous ses artistes en 2024.

VIN 2022

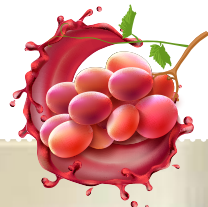


Devant l'intérêt suscité par la première édition, la Mairie a organisé le 26 novembre son 2^{ème} Salon des vins du Haut Var au Bastidon.

Une douzaine de vigneronnes ont participé à cette manifestation et fait partager leur passion aux visiteurs qui ont été encore plus nombreux cette fois-ci.

Certains Domaines étaient déjà présents l'année dernière et d'autres les ont rejoints cette année :

- De PONTEVÈS : le Château de la Prégentière & le Domaine Saint-Ferréol
- De COTIGNAC : le Domaine Caseneuve , L'École des Sens, le Domaine Varenne & le Château Nestuby



- De SAINT-ANTONIN : le Clos d'Alari & le Domaine Roucas
- De CORRENS : le Domaine des Aspras
- De CARCÈS : le Château Saint-Croix
- De FLAYOSC : le Château de Bernes & le Domaine Fagone
- De TAVERNES : le château de la Curnière

Nous remercions particulièrement le Château de la Prégentière qui nous a prêté des barriques pour décorer la salle et est même venu avec une superbe SIMCA 8 fourgonnette de collection. Les visiteurs ont pu apprécier comme il se doit les productions locales et sont repartis souvent les bras chargés de bouteilles. Vraiment une très belle journée où les tables installées sur la terrasse du bastidon ont accueilli un grand nombre de convives qui ont pu profiter d'un grand soleil et des bonnes choses préparées par la friterie installée pour l'occasion dans l'oliveraie : un bon souvenir pour tous !



LES MARIAGES DU BASTIDON

Datant du XVIII^e siècle, le bastidon, propriété de la mairie, est composé de 2 grandes salles de 170 m2 chacune.

Cet environnement, en pleine nature et authentique, typiquement provençale, à l'écart du village est situé juste à côté de l'église Saint-Étienne. Le parking privé accueille une trentaine de véhicules. En façade du bâtiment, une magnifique terrasse ombragée de canisses pour vos apéritif ou vos banquets ainsi qui donne sur une magnifique oliveraie .

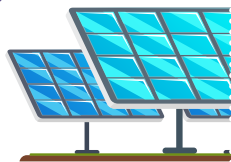
De nombreuses activités ont eu lieu durant cette année 2022: 11 mariages, 4 anniversaires, des baptêmes et séminaires.

Les associations du village profitent également des lieux pour organiser leur manifestation .

Pour réserver tél 04 94 04 63 04 Veronique JARDET e-mail mairie-sillans-la-cascade@wanadoo.fr







PARC PHOTOVOLTAÏQUE QUARTIER COURPEYRÈGNE

Les Sillanaises et les Sillanais sont des acteurs à part entière de la transition vers la neutralité carbone initiée en France.

En effet, depuis l'été 2021 la centrale solaire photovoltaïque de Sillans-la-Cascade produit ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux en faveur du développement durable.

Cet événement important pour la commune a été réalisé par ENGIE Solar en MO, Voltec pour la fourniture des panneaux solaires et Gamesa pour les postes de conversion.

Il s'agit de la 17^e centrale installée dans le département.

Le chantier s'est déroulé selon les recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement et obéit strictement aux critères de propreté et de sécurité.

Cette centrale est constituée de 64 288 panneaux photovoltaïques, installés sur 2 314 structures en acier galvanisé, pour une puissance totale de 25,39 mégawatt-crêtes (MWc) et occupe une surface clôturée de 23,5 hectares.

Sa production annuelle de près de 39 000 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 5 475 personnes, est distribuée sur le réseau et alimente en priorité les consommateurs autour de la centrale.

ENGIE Green et ENGIE Solar ont déterminé les limites de la zone la plus au nord-est de façon à minimiser l'impact paysager de la centrale, préserver la faune et la flore, tout en maintenant la présence d'un maximum de chênes verts, chênes pubescents et pins d'Alep sur le secteur. L'abandon de l'exploitation de 14 ha, située au nord-ouest de l'unité sud permettra de préserver une zone écologique, habitats naturels de la faune et de la flore. La clôture autour de la centrale a été spécifiquement aménagée afin de préserver le déplacement de la faune locale. En effet, des trous d'environ 20 centimètres dans la clôture tous les 50 mètres ont été laissés libre pour permettre aux animaux de circuler (lézard des murailles, couleuvre à échelons, la fauvette pitchou et l'hirondelle rustique). Enfin, le Bureau d'étude Symbiodiv a été mandaté afin de suivre le déroulement du chantier et vérifier que les engagements pris par ENGIE Green et ENGIE Solar soient scrupuleusement respectés.



L'inauguration préparée monsieur Romain Verron de la société Engie Green a eu lieu le 21 octobre 2022 en présence des propriétaires du foncier ; monsieur Mermillot, et la commune représentée par monsieur le maire, des représentants régionaux d'Engie, et des élus du conseil municipal.



Sur cette vue on aperçoit en haut à droite la deuxième partie du parc.



L'installation des postes de conversion.





RASSEMBLEMENT DE VOITURES DE COLLECTION

Notre commune a eu le plaisir de recevoir, à nouveau, des passionnés de belles voitures lors d'une première « EXPO-BOURSE » au printemps, puis d'une seconde à l'automne.

Ces manifestations, organisées par la Mairie en partenariat avec le club « les Belles d'Autrefois » et la fédération interclub du Var, connaissent un succès grandissant.

Nous sommes passés de 45 participants en 2021 à 110 en mars 2022 et plus de 150 véhicules en octobre 2022 !

Il faut dire, qu'à présent, nous accueillons de nombreux stands variés et plusieurs restaurations rapides qui permettent aux exposants et aux nombreux visiteurs de passer une belle journée, au soleil, dans le cadre privilégié qu'est l'oliveraie des remparts.

De plus, chaque rassemblement est ponctué par un concours d'élégance sur le parvis du château ou les équipages les plus remarquables sont récompensés.

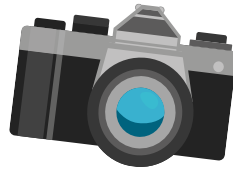
Ces deux manifestations font maintenant partie de la vie du village et pour 2023 elles sont prévues les : 26 MARS & 1er OCTOBRE !





Grand Concours Photo 2022

2022 UNE ANNÉE DE RENOUVEAU



Après 2 ans soumis aux aléas sanitaires, 2022 a été un retour en force des festivités. L'équipe culturelle de la mairie a privilégié le partenariat avec les associations, les aidant au niveau communication, affiches, flyers, banderoles, animations musicales.

De nombreux événements ont été organisés par la Mairie: salon d'art fantastique, expositions artistiques, concours photos, apéritif de printemps, fête de la libération, accueil des nouveaux sillannais, salon des artistes sillannais, salon du vin, salon des voitures anciennes, Noël des enfants et de l'âge d'or.

En partenariat avec les associations le succès a été au rendez-vous pour le marché nocturne avec l'AFSE et la Boule sillannaise, les médiévales avec l'AFSE, les différents apéritifs, la superbe soirée du 19 août et le marché de Noël avec l'AFSE. Un grand merci aux groupes Sakebon et Simple duo pour leurs talents et bonne humeur.

Je remercie particulièrement toutes les associations du village, les commerçants et les artistes qui, par leur diversité, leur engagement, leur générosité, permettent à notre commune de prospérer et de retisser les liens entre les habitants.

Un grand merci également au services de la mairie, aussi bien technique qu'administratif, votre contribution est essentielle.

À suivre pour 2023....

MICHELLE MOREAU



Nous vous invitons à vous inscrire au

Grand Concours Photo de Sillans la Cascade.

Sur le thème de l'arbre

Les photos seront exposées du 4/05 au 30/05

Les prix seront décernés par un vote public
(bon d'achat, objet décoratif, repas au restaurant)

Inscriptions au 04 94 04 67 03





Festivités mairie



Les artistes Sillanais vous invitent
à découvrir leur travail



Château de Sillans-la-Cascade
Du 9 octobre au 3 novembre
Du mardi au dimanche
De 10h à 12h et de 15h à 17h



DON POUR L'UKRAINE

Toutes les associations de Sillans se sont mobilisées pour une collecte en faveur de l'Ukraine.

Un grand mouvement de solidarité des habitants du village a permis de collecter vêtements, denrées alimentaires, produits d'hygiène, jouets, etc...

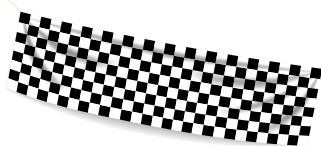
Une partie des dons a été récupéré par les pompiers de Salernes, tout le reste a été acheminé à Aups auprès de l'association indigo qui fait des convois vers la Pologne pour les réfugiés ukrainiens. Une petite goutte dans l'océan mais nous sommes très heureux de l'avoir apportée.

MICHELLE MOREAU



SYNDICATS D'INITIATIVES

SOLEX CUP



Succès croissant pour la vingt et unième édition de la SOLEX CUP, organisée le 4 septembre 2022 par le Syndicat d'Initiative, dans l'oliveraie du Bastidon.

En effet, 25 participants ont enfourché leur SOLEX pour une course endiablée, sur un circuit de 1,2 Km, aménagé par Hervé et Luis, faisant appel tant au physique qu'aux performances mécaniques.

Innovation cette année avec la catégorie « deux pilotes pour un Solex ». Trois femmes ont apporté l'élégance qui manquait à cette manifestation. Tout au long de la course, le fair-play et la bonne humeur étaient de mise. A l'arrivée, Hervé abaisse le drapeau à damier, sous les acclamations d'un public conquis.

Deux enfants du pays se sont partagé le podium : Julien PIERROT numéro 8, à la première place, et notre benjamin Baptiste DE BRESC, âgé de 14 ans, numéro 51, à la seconde place. BRAVO LES SILLANNAIS !!!



Ce fût une belle journée ensoleillée, dans un cadre bucolique, où une petite restauration était à la disposition des participants et du public venu nombreux.

Nous tenons tout particulièrement à remercier : l'AFSE pour leur contribution, les services techniques de la municipalité ainsi que toute l'équipe de bénévoles qui ont largement contribué au succès de cette rencontre.

Au 17 septembre 2023 pour la vingt deuxième édition.

Dany Berry.

LOTOS



Cette année encore les LOTOS organisés au Bastidon, par les associations sillannaises : « AFSE – ACLS et SYNDICAT D'INITIATIVE », ont remporté un immense succès.

Les habitués viennent y chercher, outre le gain, la convivialité et la bonne humeur. Nous vous espérons toujours plus nombreux au cours de l'année 2023.

Dany Berry



KAIZEN

L'ATELIER EXPO DE CHANDI

Artiste peintre et Art-thérapeute

Une invitation au Voyage inspiré par la pensée Zen. Une liberté créatrice où se mêlent l'énergie et le souffle vital KI, s'exprime sur la toile et donne la possibilité de ressentir les reflets de la nature en mouvement laissant transparaître forme, lumière, matière.

2, Grand Place - Sillans la Cascade

Tél : 0676484995 - www.chandi.artistes-cotes.com

Chandi

Artiste peintre

Art thérapeute et Maître Reiki

www.chandi.artistes-cotes.com



LA BOULE SILLANNAISE



Cette année 2022 a été une année prolifique et entière pour l'association « LA BOULE SILLANNAISE ».

L'épidémie de covid-19 n'ayant pas entravé notre passion, nous avons pu pratiquer notre activité normalement les Mardis et Vendredis après-midi, mais surtout, nous avons drainé une quarantaine d'adhérents, Sillannais et autres, jeunes et moins jeunes, entre 13 et 83 ans.

Echanges, convivialité, amitié, tels sont les mots majeurs de notre association.

Ce sont ces 3 notions, souvent oubliées dans notre monde actuel qui nous ont permis d'organiser au cours de cette saison, 3 beaux concours, ainsi qu'un grand marché festif en collaboration avec la Mairie et l'association « La Fête Saint-Etienne ».

Ces 4 manifestations n'auraient pu exister sans le dynamisme et l'esprit d'équipe de tous les membres de notre groupe, tant dans le domaine logistique que dans le domaine sportif.

Au cours de l'année 2023 seront à nouveau organisés entre Avril et Octobre, les 3 concours mais également 2 marchés festifs avec les mêmes partenaires.

Nous sommes ouverts à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, n'hésitez donc plus à venir profiter et partager ces agréables moments.

Vous pouvez contacter **Mr Roger Fosse**, le président de l'association « LA BOULE SILLANNAISE » au **07.71.87.84.57**, mais également, **Mr Philippe Boulet**, le secrétaire au **06.58.41.02.74**.

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2023. **PORTEZ VOUS BIEN.**





ASSOCIATION ASJS ASSOCIATION SILLANAISE DE JEUX DE SOCIÉTÉ

L'ASJS créée en fin d'année 2021 a connu une belle première année d'existence.

Nous avons vécu cette année avec une vingtaine d'adhérents et tous les jeudis après midi nous nous sommes retrouvés pour des parties bien sympathiques de tarot, belote contrée, scrabble, rummikub et trivial poursuit ;

Nous allons commencer **2023** sous de bons auspices avec l'arrivée de nouveaux adhérents et de nouveaux projets comme l'organisation de concours de Belote contrée un vendredi soir tous les 2 mois environ. Premier concours le 27 janvier 2023.

Cette association regroupe des joueurs de cartes : Tarot, Belote, Rami et amateurs de jeux de société : Scrabble, Rummikub, Mixmots etc...de tous niveaux, mais surtout dans la bonne humeur et la détente.

Vous avez envie de vous divertir, de ne pas rester isolés : venez nous rejoindre tous les jeudis après-midi à partir de 14H30 au bastidon

POUR TOUTES INFORMATIONS VOUS POUVEZ CONTACTER :

Notre présidente **Odile Boyer** qui se fera un plaisir de vous renseigner, 06 12 58 04 91

Quant à **Elisabeth, Marie-Do, Fred, Jean-Louis et Michel**, ils seront là pour vous accueillir.

A bientôt.



ASSOCIATION ACLS

ART CULTURE & LOISIRS SILLANAIS



Art Culture et Loisirs Sillanais

L'association ACLS : Art Culture & Loisirs Sillanais, c'est, l'assurance de trouver, près de chez soi, des animations et des loisirs variés adaptés à tous les âges. Cette offre, qui s'adapte à la demande des adhérents, est un levier pour créer du lien social et une dynamique positive dans la commune de Sillans La Cascade.

LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES :

Lundi de 10h à 12h : Gymnastique : HIIT et Body Balance.

Mardi : de 10h à 11h : Ateliers « Je le fais moi-même ». Création d'objet divers à base de bois flotté, béton décoratif, palettes...

Mardi de 15h à 16h30 : Chants.

Vendredi : à partir de 9h30 : Sortie VTT avec assistance électrique.

Vendredi à partir de 14h : Atelier Couture.

Dimanche à partir de 9h30 : Sortie dominicale à vélo électrique, sur pistes cyclables.

CULTURE & LOISIRS :

ACLS organise également des manifestations et des sorties culturelles (grottes Chauvet2, l'aven d'Orgnac, MUCEM, La grotte Cosquer, les carrières de lumières.).

ACLS fonctionne surtout grâce aux adhérents et bénévoles qui, par leur état d'esprit de responsabilité et de générosité, donne du sens à notre implication dans le partage et le développement des connaissances, en échangeant avec les autres.

LES SORTIES CULTURELLES :

Sorties Ardèche où nous avons visité les grottes Chauvet2, ainsi que l'aven d'Orgnac / Réplique de la grotte Cosquer à Marseille / Le Mucem / Les carrières de lumières



LES ATELIERS HEBDOMADAIRES :

Gymnastique / Atelier Couture / Atelier DIY / Chant / Sorties VTT le vendredi & balade à vélo le dimanche



LES MANIFESTATIONS :

Loto annuel
Galette des rois



SUR UN AIR DE POLOGNE JOURNÉE FRANCO-POLONAISE

Le 04 décembre 2022, à Sillans la Cascade, dans la magnifique salle du Bastidon, a eu lieu une sympathique rencontre Franco-Polonoise, organisée par l'Association "Sur Un Air De Pologne" et l'Antenne Polonoise de "Femmes Leaders Mondiales", que préside Anne Wozniak, Sillanaise depuis 2016.

C'est au cours de cette journée festive que l'Association "Sur Un Air De Pologne" a célébré ses 47 ans d'existence, dans la joie et la bonne humeur !...

Le plat principal proposé était le 'Bigos', mets traditionnel faisant partie de la gastronomie polonoise et préparé, pour l'occasion, par la Présidente.

Cette manifestation, désormais très attendue, a attiré un Public nombreux et varié du Var et des Départements voisins. Générations différentes, personnes ayant des Racines Polonoises mais aussi Sympathisants de tout horizon se sont rassemblés, heureux de partager, dans une ambiance conviviale, leurs différences et d'afficher leur enrichissante complémentarité.



L'Association "Sur Un Air De Pologne" a eu l'honneur d'avoir la présence de Michèle Moreau, Adjointe à la Culture de Sillans la Cascade, Maurice Guillet et Marc Vandenborre, Conseillers de Sillans la Cascade mais également la présence d'Elus des Communes voisines et celle de diverses Associations des Communes du Haut-Var.

Anne Wozniak
Sur un air de Pologne



LES TRÉSORS DE LA CASCADE



ATELIER LES TRÉSORS DE LA CASCADE

Depuis avril 2022 sur la Grand Place s'est ouvert une boutique associative. Vous pouvez découvrir des créations artistiques et artisanales des adhérents de l'association tous de la région. Je vous accueille, dans ce petit paradis créatif, où chacun peut trouver son bonheur.





LISTE DES ASSOCIATIONS

Association Art Culture et Loisirs Sillanaise (A.C.L.S)

Président : M. Edouard WEISS
09 64 23 88 23
edouard.weiss@wanadoo.fr

Association de la Chasse

Président : M. Patrick VIRETTO
06.09.01.60.50

Association de la Chasse aux Sangliers

Président : M. Eric BALDUZZI
06.58.75.55.18
ebalduzzi83@gmail.com

Association Fête de la Saint Etienne

Présidente : Mme Mireille VAQUETTE
06.64.83.76.64
mireille.bonichel@orange.fr

Association Sillanaise Protection de l'Environnement (A.S.P.E)

Président : M. Michel APOSTOLO
04.94.04.77.05
mcapostolo@free.fr

Association Sillanaise de Jeux de Société (A.S.J.S)

Présidente : Mme Odile BOYER
06.12.58.04.91
secretaire.asjs@gmail.com

Comité d'Intérêt Sillanais (C.I.S)

Président : M. CORNU
06.30.62.15.40
jmctresorier@hotmail.fr

Association Kaizen

Présidente : Mme Marie Michaux
06.76.48.49.95
atelierzen@orange.fr

La Boule Sillanaise

Président : M. Roger FOSSE
07.71.87.84.57
laboulesillanaise@gmail.com

Sur un air de Pologne

Présidente : Mme Anne WOZNAK
06.58.86.60.78
anne.suadp@orange.fr

Syndicat d'Initiative

Présidente : Mme CARRIERE
06.70.58.93.69
carriere.nath@wanadoo.fr

Atelier les Trésors de la Cascade

Présidente : Isabelle Ladière
Tel : 07 88 73 42 60
Mail : lestresorsdelacascade@hotmail.fr



AGRICULTURE LOCALE



Installée à Sillans-la-Cascade depuis fin 2021, j'ai repris la parcelle anciennement cultivée par Solène au Jas du Vignal.

Il s'agit d'une petite surface agricole (1,2 ha à entretenir, 4600m² actuellement en culture) où je cultive une cinquantaine de légumes (maraîchage diversifié).

Je pratique une rotation des cultures sur six ans et je suis peu mécanisée. J'essaye petit à petit des techniques de non travail du sol.

Je m'insère dans un lieu où il y a d'autres activités agricoles. Nous favorisons l'entraide entre paysan.ne.s.

La qualité et la fraîcheur de mes légumes sont importantes pour moi ainsi que le soin apporté.

Je commercialise au plus proche de chez moi pour préserver cette fraîcheur et aller à la rencontre des habitant.e.s.

Où trouver mes légumes au plus proche ?

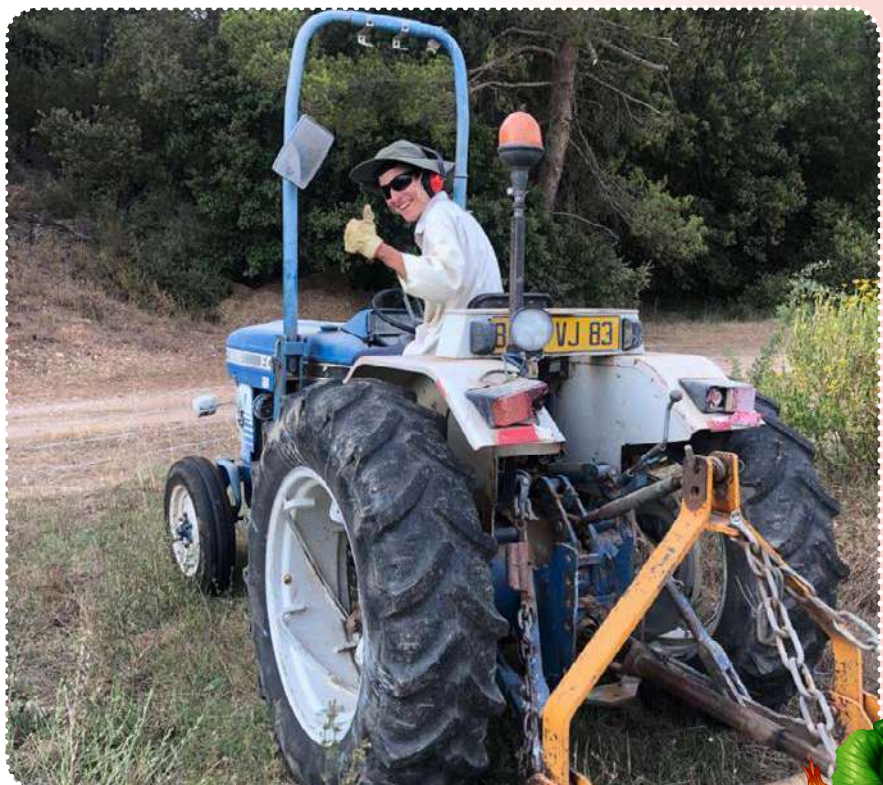
Village de Sillans-la-Cascade les vendredis après-midi / soir (selon la saison) de juin à novembre

Dans les restaurants La Gaudinette et Le Grand Chêne à Sillans-la-Cascade

Payzaou, point de vente collectif, Chemin du Cade à Aups, 9h-13h puis 15h-19h tous les mercredis, vendredis et samedis

AMAP CACOMO à Carcès, Domaine des Oliverons, 18h30-19h30 tous les mardis

Marché d'Aups du mercredi matin de juin à novembre



Naissances



Louise GUYOT-JACQUOT

Manon SUMIEN



DES LUEURS DANS LA NUIT

Certains êtres marquent par leurs qualités de cœur, leur courage face aux obstacles de la vie, leur générosité, leur sourire.

Trois sillannaises nous ont quitté cette année, Mme Nevada Pellegrin, Mme Cozzolino, Mme Martine Pierrugues.

Ces femmes étaient remarquables par la place qu'elles ont tenu dans nos cœurs, l'exemple qu'elles ont donné à leurs amis et à leurs famille.

Modestement, sans bruit, elles ont tant apporté à notre village en transmettant leurs valeurs à tous ceux qui les ont côtoyé.

Certaines étoiles brillent au ciel plus que les autres, elles seront pour nous comme des lueurs dans la nuit pour nous guider sur le bon chemin.

Michelle MOREAU

► Mariages

- BLANCHARD Élise Pauline et CAGNOL Steve Louis Régis se sont mariés en mairie le 12 août 2022
- SOEMEDI Sarmyatun Anna Francisca Maria et JAMME Patrick Michel Marcel se sont mariés en mairie le 19 août 2023
- WEINGAERTNER Katia Sabine et NAYY Damien André Pierre Mathieu se sont mariés en mairie le 10 septembre 2022

Nous leurs présentons toutes nos félicitations.

► Naissances

- GOROCH Camille Gabin, le 27 janvier 2022
- AFASSI Zaahra, le 23 mars 2022
- SUMIEN Mickael Christophe Adrien, le 6 août 2022
- GUYOT-JACQUOT Louis, le 25 août 2022

► Décès

- VIGUIER Monique Marie Odile née GROETZ, le 10 mai 2022
- PELLEGRIN Nevada née MEAZZINI, le 23 avril 2022
- BELAQUINAT Ahmed, le 24 juin 2022
- PIERRUGUES Martine Renée née FIAT, le 21 juillet 2022
- DUBOIS Jacques André Henri, le 04 août 2022
- BOERO Frédéric, le 01 novembre 2022

MANIFESTATIONS 2023

JANVIER

■ **SAMEDI 7 JANVIER**

GALETTE DES ROIS

12H - LE BASTIDON
ACLS

■ **SAMEDI 14 JANVIER**

LOTO

15H - LE BASTIDON
SYNDICAT D'INITIATIVE

■ **DIMANCHE 22 JANVIER**

LOTO

15H - LE BASTIDON
AFSE

■ **VENDREDI 27 JANVIER**

CONCOURS DE CARTES

19H - RESTAURANT
ASJS

■ **DIMANCHE 29 JANVIER**

VOEUX DU MAIRE

11H - LE BASTIDON
MAIRIE

FÉVRIER

■ **SAMEDI 11 FÉVRIER**

JOURNÉE FRANCO- POLONAISE & ST VALENTIN

11H30 - LE BASTIDON
SUR UN AIR DE POLOGNE

MARS

■ **SAMEDI 4 MARS**

LOTO

15H - LE BASTIDON
SYNDICAT D'INITIATIVE

■ **DIMANCHE 12 MARS**

SALON DE LA BIÈRE

10H-18H - LE BASTIDON
MAIRIE

■ **DIMANCHE 26 MARS**

RASSEMBLEMENT AUTO-COLLECTION

10H-18H - OLIVERAIE
MAIRIE

AVRIL

■ **SAMEDI 8 AVRIL**

LOTO

15H - LE BASTIDON
AFSE

■ **DIMANCHE 9 AVRIL**

CHASSE AUX OEUFS

11H - LE BASTIDON
AFSE

■ **VENDREDI 14 AVRIL**

CONCOURS DE CARTES

19H - RESTAURANT
ASJS

■ **DIMANCHE 16 AVRIL**

SPORT RANDO - VTT

JOURNÉE - ACLS

■ **DIMANCHE 23 AVRIL**

CONCOURS DE BOULES- CHALLENGE PORTER

9H - BOULODROME
LA BOULE SILLANAISE

■ **DIMANCHE 30 AVRIL**

CEREMONIE DES DEPORTES

11H - MONUMENT AUX MORTS
MAIRIE

MAI

■ **LUNDI 1 MAI**

FÊTE DU MUGUET

11H - LE BASTIDON
AFSE

■ **DIMANCHE 7 MAI**

ESCAPE GAME

JOURNÉE - CENTRE VILLAGE
SYNDICAT D'INITIATIVE

■ **LUNDI 8 MAI**

CEREMONIE

11H - MONUMENT AUX MORTS
MAIRIE

■ **DIMANCHE 28 MAI**

ARTISTES DES OLIVIERS

JOURNÉE - OLIVERAIE
KAIZEN et Ass. IMAGINONS

JUIN

■ **DIMANCHE 11 JUIN**

STAND DE CREATEURS

10H-18H - OLIVERAIE
ACLS

■ **MERCREDI 21 JUIN**

FÊTE DE LA MUSIQUE

19H - CENTRE VILLAGE
COMMERCANTS

■ **VENDREDI 30 JUIN**

CONCOURS DE CARTES

19H - RESTAURANT
ASJS

JUILLET

■ **MERCREDI 5 JUILLET**

MARCHE NOCTURNE

19H - CENTRE VILLAGE
AFSE ET BOULE / MAIRIE

■ **JEUDI 13 JUILLET**

BANQUET REPUBLICAIN ET BAL

20H - RUE DE LA MAIRIE
AFSE / MAIRIE

■ **VENDREDI 14 JUILLET**

CEREMONIE

11H - MONUMENT AUX MORTS
MAIRIE

■ **VENDREDI 21 JUILLET**

FÊTE DES BELGES

20H - CENTRE VILLAGE
AFSE / COMMERCANTS

■ **DIMANCHE 23 JUILLET**

VIDE GRENIER

9H-18H - OLIVERAIE
ACLS

■ **SAMEDI 29 JUILLET**

CONCOURS DE BOULES CHALLENGE MOUTON

9H - BOULODROME
LA BOULE SILLANAISE

■ **SAMEDI 29 JUILLET**

BAL FÊTE DU VILLAGE- CONCERT ROCK

19H - LE BASTIDON
SYNDICAT D'INITIATIVE / MAIRIE

■ **DIMANCHE 30 JUILLET**

AIOLI

12H - LE BASTIDON
AFSE

AOUT

■ MERCREDI 9 AOUT MARCHÉ NOCTURNE

19H - CENTRE VILLAGE
AFSE ET BOULE / MAIRIE

■ SAMEDI 12 AOUT CONCOURS DE BOULES JL DALLARI

BOULODROME - Cédric Dallari

■ SAMEDI 12 AOUT KARAOKE

20H - PARC DU CHATEAU
ACLS

■ VEN 18 - DIM 20 AOUT CAMPÉMENT MILITAIRE

JOURNÉE - LE BASTIDON +
OLIVERAIE
ASS. GERONIMO / MAIRIE

■ SAMEDI 19 AOUT CÉRÉMONIE LIBÉRATION DE SILLANS

18H - MONUMENT AUX MORTS
MAIRIE

■ SAMEDI 19 AOUT APERITIF DINATOIRE

19H - LE BASTIDON
AFSE / MAIRIE

SEPTEMBRE

■ DIMANCHE 17 SEPTEMBRE SOLEX CUP

14H - LE BASTIDON
SYNDICAT D'INITIATIVE

■ DIMANCHE 24 SEPTEMBRE CONCOURS DE BOULES - JL DALLARI

9H - BOULODROME
SYNDICAT D'INITIATIVE

■ VENDREDI 29 SEPTEMBRE CONCOURS DE CARTES

19H - RESTAURANT
ASJS

■ SAMEDI 30 SEPTEMBRE LOTO

15H - LE BASTIDON
SYNDICAT D'INITIATIVE

OCTOBRE

■ DIMANCHE 1 OCTOBRE RASSEMBLEMENT AUTO-COLLECTION

10H-18H - OLIVERAIE
MAIRIE

■ DIMANCHE 8 OCTOBRE VIDE GRENIER

9H-18H - OLIVERAIE
ACLS

■ DIMANCHE 8 OCTOBRE ACCUEIL DES NOUVEAUX SILLANAIS

11H - LE CHATEAU
MAIRIE

■ SAMEDI 21 OCTOBRE LOTO

15H - LE BASTIDON
AFSE

■ MARDI 31 OCTOBRE SOIRÉE HALLOWEEN

20H - LE BASTIDON
SYNDICAT D'INITIATIVE

NOVEMBRE

■ SAMEDI 4 NOVEMBRE VIDE DRESSING

9H-18H - LE BASTIDON
ACLS

■ SAMEDI 11 NOVEMBRE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11H - MONUMENT AUX MORTS
MAIRIE

■ VENDREDI 17 NOVEMBRE CONCOURS DE CARTES

19H - RESTAURANT
ASJS

■ SAMEDI 18 NOVEMBRE SOIRÉE DU VIN NOUVEAU

20H - LE BASTIDON
AFSE

■ SAMEDI 25 NOVEMBRE SALON DES VINS DU HAUT VAR

10H-18H - LE BASTIDON
MAIRIE

■ DIMANCHE 26 NOVEMBRE LOTO

15H - LE BASTIDON
SYNDICAT D'INITIATIVE

DÉCEMBRE

■ SAMEDI 2 DÉCEMBRE REPAS FRANCO POLONAIS

12H - LE BASTIDON
SUR UN AIR DE POLOGNE

■ DIMANCHE 3 DÉCEMBRE TELETHON

JOURNÉE - LE BASTIDON +
BOULODROME
ASSOCIATIONS / MAIRIE

■ SAM 9 - DIM 10 DEC MARCHÉ DE NOËL

10H-18H - LE BASTIDON
AFSE / MAIRIE

■ VENDREDI 15 DÉCEMBRE CONCOURS DE CARTES

19H - RESTAURANT
ASJS

■ SAMEDI 16 DÉCEMBRE LOTO

15H - LE BASTIDON
ACLS

■ DIMANCHE 31 DÉCEMBRE REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

20H - LE BASTIDON
AFSE



HÔTEL DE VILLE

Rue du château - 83690 SILLANS-LA-CASCADE

Tél. : 04 94 04 63 04

Mail : mairie.sillans-la-cascade@wanadoo.fr

www.sillans-la-cascade.fr

Sillans-la-Cascade, source inépuisable d'inspirations...

